

École Primaire St Cyprien



" Les magnolias "  
18, rue G. Robin  
42 160 St Cyprien  
tel : 04 77 55 24 56

A Saint-Cyprien, le 25 juin 2020

**Etaient présents :**

**les parents d'élèves :** Mme Chillet, Mme Dallon, Mme Cornet, Mme Zantedeski, Mme Martins, Mme Bruel, Mme Bruyas, Mme Giraud

**Pour la municipalité :** Mme Grangeon adjointe à la vie scolaire

**Les enseignants :** Mme Garde, Mme Zobebe, Mme Paolucci, Mme Tardy, Mme Guyot, Mme Melenchon, M Bonnefoy, M Roche, Mme Commarmond, Mme Defaye, Mme Fayard (poste E)

**DDEN :** Mme LONGUET

**Excusés :** Mme Guillerm IEN Andrézieux Nord, Mme Meunier-Favier pour la municipalité, Mme Perrin DGS, Mme Thiblier, Mme Harcaut (parents), Mme Souzy, Mme Ollier-Perain (enseignantes)

**Présidente de séance :** Mme MELENCHON

**Secrétaire de séance :** Mme PAOLUCCI

**Ordre du jour :**

- 1- Effectifs à ce jour et répartitions des classes pour 2020-2021 et équipe enseignante
- 3 classes de PS MS GS en maternelle
  - 10 PS 5MS 12 GS Mme Zobebe
  - 12 PS 5 MS 10 GS Mme Paolucci
  - 9 PS 7 MS 11 GS Mme Melenchon
  - 22 CP Mme Defaye
  - 13 CP 7CE1 Mme Ollier Perain
  - 22 CE1 Mme Garde
  - 26 CE2 Mme Tardy
  - 11 CE2 14 CM1 Mme Souzy

15 CM1 11 CM2 Mme Guyot  
28 CM2 M Roche

**TOTAL : 250 élèves** annoncé en novembre 247 élèves

Les parents demandent pourquoi trois classe de triple niveau en maternelle

**REPONSE** : Nous avons choisi cette répartition afin d'alléger les CP et CE1  
Mme Defaye est nommée sur un poste à profil en classe de Cp pur ayant pour objectif la liaison GS/CP.

- 2- Elections des représentants des parents d'élèves pour 2019-2020. Choix du mode de vote par correspondance pour les élections des parents au conseil d'école en octobre 2020(arrêté du 19 août 2019)

Au vu de l'arrêté du 19/08/2019, **les élections du mois d'octobre ne se feront que par correspondance**

La directrice invite les représentants des listes à se présenter auprès d'elle.

- 3- mise en place du protocole sanitaire et choix de l'équipe enseignante

Cette année a été une année exceptionnelle

La directrice précise qu'une école ne peut être fermée que sur décision du préfet

### **1<sup>ère</sup> phase :**

Dès le 12 mars nous avons du organiser l'enseignement à distance durant cette période de confinement

Toute l'équipe enseignante s'est très vite organisée et dès le 16 mars 2020 les parents ont pu recevoir par mail le travail à faire quotidiennement.

Le 16 et le 17 mars 4 enseignants de l'école ont accueilli 3 à 4 enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire, ensuite les enfants de ces personnels ont été accueillis à l'école V Hugo à Andrézieux-Bouthéon.

Certains enfants n'avaient pas de liaison INTERNET ou d'outil informatique, nous déposions alors le travail une fois par semaine dans la boîte à livres.

### **2<sup>ème</sup> phase :**

Début mai le président de république annonce la réouverture des écoles le 11 mai.

Nous avons alors travaillé avec la mairie afin de rouvrir dans les meilleures conditions sanitaires et d'accueil sur la journée ; c'est pourquoi cantine et garderie ont été mises en place.

Un questionnaire est envoyé aux familles, attention l'école n'est pas obligatoire mais l'instruction EST OBLIGATOIRE.

Travail avec la municipalité dès le 4 mai

Un chapiteau est monté à côté de la cantine afin que les enfants puissent manger à la cantine dans le respect du protocole sanitaire.

En première phase 20 élèves accueillis dans la salle de cantine

Actuellement 110 élèves dont 40 qui mange au restaurant scolaire et 70 sous le chapiteau (groupe classe privilégiés pour la prise des repas).

Les repas sont faits par le cuisinier.

**Le 12 mai** 42 élèves étaient accueillis : priorité au GS CP CM2 et aux enfants de personnels indispensables. 1 classe de PS MS GS et 3 classes de niveau élémentaire. Tous les enseignants ont fait du présentiel et ont continué d'assurer le distanciel pour leurs élèves.

Le protocole sanitaire a été mis en place : 10 élèves en maternelle et 15 en élémentaire pour une surface de classe de 50 m<sup>2</sup>, entrées et sorties échelonnées, distanciation des bureaux des élèves avec 4 m<sup>2</sup> autour, sens de circulation, marquage de la cour de récréation, lavage régulier des mains, matériel personnel, désinfection des bureaux, du matériel, des interrupteurs, des rampes d'escaliers et des poignées 3 fois par jour.

### **3<sup>ème</sup> phase : Rentrée du 2 juin**

**Objectif** : accueillir plus d'élèves mais toujours dans le respect du protocole sanitaire.

Accueillir 15 élèves en élémentaire dans une classe de 50 m<sup>2</sup> et 10 élèves en maternelle.

Nous demandons alors une nouvelle fois aux familles quels sont les élèves revenant à l'école à partir du 2 juin.

Résultat 140 élèves inégalement répartis dans leur classe.

C'est pourquoi 3 élèves de Mme Paolucci sont accueillis dans la classe de Mme Melenchon et Mme Commarmond afin d'avoir 10 élèves par classe.

Ensuite la classe de Mme Garde a déménagé dans la couchette de maternelle car la surface de cette salle est de 69 M<sup>2</sup> donc possibilité d'accueillir 18 élèves et enfin la classe de Mme Souzy a déménagé dans la classe de Mme Garde au rez-de-chaussée afin que M Roche et Mme Tardy accueillent leurs élèves dans leur classe mais aussi dans la classe située entre la classe de Mme Tardy (18 élèves) et de M Roche (22 élèves).

Notre objectif était de les accueillir 4 jours sur 4 c'est pourquoi nous avons réaménagé les classes.

Bien sûr, si le nombre avait été plus important nous aurions du envisager un autre mode d'accueil, par exemple 2 jours sur 4 ou 1 semaine sur 2.

### **4<sup>ème</sup> phase : école obligatoire le 22 juin**

**Le 19 juin,** les classes ont été réaménagées en fonction du protocole du 17 juin

« Allègement du protocole »

Entrées et sorties souples de 8h20 à 8h40 devant le grand portail de l'école maternelle.

Distanciation maintenue uniquement pour les enfants qui ne sont pas du même groupe classe, cependant bureau espacés de 1 m latéral dans la classe.

Lavage des mains toujours de rigueur et régulièrement.

Lundi 2 juin 205 élèves présents

Toutes les autres ont des absences qui sont justifiées.

- 4- Demande d'aménagement de la classe de CP

Déplacer les bureaux des élèves

Vidéo projecteur de la BCD déplacé dans la classe

Clefs de l'école

Code alarme et photocopieur

- 5- Budget scolaire

51.13€ par enfant soit une augmentation de 2.5%

Pour la classe budget de 40€ par élève, le reste sert aux achats collectifs comme par les fournitures pour les élections, l'achat papier pour les photocopies et achat de consommables...

- 6- RASED

Mme Fayard explique qu'elle sera remplacée par M Hapetian l'an prochain.

Elle est présente dans notre école une demi journée par semaine.

Durant cette année 2019-2020, elle a pris en charge les CE2 en lecture en début d'année

Puis ensuite 3 élèves de CE1

4 élèves de GS CP

2 élèves de CE2 CM1

Durant le confinement Mme Fayard a pris en charge deux élèves deux fois par semaine par téléphone.

Le poste G et EMPR ont pris en charge deux élèves ayant des troubles du comportement.

### **QUESTIONS DIVERSES DES PARENTS :**

- Les parents remercient l'équipe enseignante pour leur investissement lors de cette période difficile.

Nous les remercions également